

La VILLE DE BOURGOIN JALLIEU - (Isère) – 29 443 habitants
Ville centre de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère – 510 agents

Recrute un instructeur-urbaniste du droit des sols (H/F), à temps complet
Cadre d'emploi des ingénieurs ou des attachés (catégorie A) ou
des techniciens territoriaux (catégorie B)

Ville centre de la communauté d'agglomération et capitale du Nord Isère, Bourgoin-Jallieu est une commune en pleine mutation. Idéalement située entre Lyon, Grenoble et Chambéry, elle bénéficie d'une excellente desserte ferroviaire et routière. Ville chargée d'histoire, elle poursuit sa mutation industrielle. Résolument tournée vers l'avenir, Bourgoin-Jallieu bénéficie du dispositif Action Cœur de Ville. Ville sportive, labélisée Terre de Jeux 2024, elle soigne également son cadre de vie et est labellisée 3 fleurs.

Pour accompagner son développement, Bourgoin-Jallieu mène une politique active d'aménagement du territoire en s'appuyant notamment sur son Plan Local d'Urbanisme, en cours de révision. La déclinaison au quotidien du projet d'aménagement et de développement durables de la collectivité (PADD) est une des conditions de réussite des opérations d'aménagement et des projets privés. L'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols est un maillon essentiel de la maîtrise d'un développement urbain qualitatif et répondant aux objectifs du PADD.

Dans ce contexte de forte croissance, la ville de Bourgoin-Jallieu recrute un(e) instructeur(trice)-urbaniste, placé(e) sous l'autorité de la responsable du service urbanisme.

Disposant d'une expérience significative dans l'instruction des demandes d'autorisations du droit des sols et de connaissances affirmées en urbanisme et/ou aménagement du territoire, vous rejoindrez une équipe jeune et dynamique, à laquelle vous apporterez votre expertise et vos bonnes pratiques.

Rigoureux(se) et précis(e), vous serez en charge de l'instruction des dossiers les plus complexes et assisterez la responsable de service pour la pré-instruction des dossiers et l'organisation des commissions d'urbanisme municipale.

A l'écoute des pétitionnaires, vous recevrez, accompagnerez et orienterez les porteurs de projets, dans le respect des orientations du PADD et des règles du PLU.

Votre technicité vous permettra, à partir des dossiers instruits et de votre propre expérience, d'identifier et de proposer les adaptations ou évolutions potentielles du PLU qui vous sembleront opportunes.

Vous participerez aux différentes instances en places au sein de la collectivité avec les élus et les techniciens de la ville ou de la CAPI ;

Vous disposerez du service juridique de la CAPI pour assurer une veille juridique dans les domaines de l'urbanisme, de la construction, de l'habitat ou de l'environnement, dont vous ferez partager l'ensemble du service.

VOTRE PROFIL :

Niveau d'études ou formation Bac+3 ou plus dans les domaines de l'urbanisme, environnement, droit du sol.
Expérience dans l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols et l'interprétation du PLU exigée.

Vous possédez les connaissances et compétences suivantes :

Indispensables :

- Urbanisme de planification : comprendre les objectifs du PLU et les décliner dans les projets
- Urbanisme réglementaire : connaître le code de l'urbanisme et les procédures d'instruction. Croiser avec les autres réglementations (ERP, environnement, CDAC)
- Urbanisme de projet : capacité à développer une vision globale sur les projets urbains ; croiser les regards d'expertise urbaine, paysagère, environnementale et architecturale ; comprendre les enjeux d'un site, analyse d'insertion urbaine architecturale et paysagère au travers d'une analyse de terrain ; travailler sur la composition urbaine et l'intégration urbaine des éléments bâtis et paysagers
- Très bon relationnel
- Forte capacité d'organisation, d'autonomie
- Discrétion

Souhaitées :

- Maîtrise du cadre juridique et réglementaire des ERP ;
- Urbanisme de contentieux : savoir répondre aux recours ;
- Connaissance de la fiscalité de l'urbanisme
- Maîtrise des techniques rédactionnelles et outils de communication

Facultatives :

- Maîtrise des logiciels spécialisés du droit des sols (Net ADS) et SIG (GEO)

REMUNERATION ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + Chèques-déjeuner.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation **au plus tard le 14 décembre 2022**, à
Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu : recrutement@bourgoinjallieu.fr